

Communauté urbaine de Dunkerque: Rapport d'analyse

Analyste principal :

Mehdi Fadli, Paris (33) 1-4420-6706; mehdi_fadli@standardandpoors.com

Analyste secondaire :

Bertrand De Dianous, Paris (33) 1-4420-7371; bertrand_de_dianous@standardandpoors.com

Sommaire

La Notation De La Communauté Urbaine De Dunkerque

Facteurs Clés De Notation

Synthèse

Analyse Comparative

Le Cadre Institutionnel Et Financier Des Communautés Urbaines Françaises Est « Prévisible Et Equilibré »

Une Economie Ancrée Dans Les Activités Industrielles Et Portuaires

La Gouvernance Et La Gestion Financières Ont Un Impact « Neutre » Sur La Notation De La CUD

Flexibilité Budgétaire

Performances budgétaires

Un Poids De La Dette Qui Devrait Rester Stable D'ici A 2014

Des Engagements Hors-Bilan Modérés

Scores Publiés

Statistiques Financières

Statistiques Socio-Economiques

Communauté urbaine de Dunkerque: Rapport d'analyse

La Notation De La Communauté Urbaine De Dunkerque

Note à long terme	A+
Perspective	Stable
Note à court terme	--
Date d'attribution de la note	12 avril 2001

Contacts Analytiques

Analystes	Bureau	Téléphone	E-mail*
Mehdi Fadli	Paris	(33) 1 44 20 67 06	mehdi_fadli@standardandpoors.com
Bertrand de Dianous	Paris	(33) 1 44 20 73 71	bertrand_de_dianous@standardandpoors.com

* E-mail groupé: PublicFinanceEurope@standardandpoors.com

Historique Des Changements De Note

A+/Stable/--	27 mai 2010
A+/Négative/--	19 décembre 2008
A+/Stable/--	18 mai 2005
A+/Négative/--	23 avril 2004
A+/Stable/--	12 avril 2001

Historique Des Défauts

Pas de défaut

Méthodologies Et Rapports Associés

- Methodology For Rating International Local And Regional Governments, Sept. 20, 2010
- Institutional Framework Assessments For International Local And Regional Governments, December 19, 2011
- Methodology And Assumptions: The Impact Of PPP Projects On International Local and Regional Governments: Refined Accounting Treatment, December 15, 2008

Facteurs Clés De Notation

Forces :

- Le cadre institutionnel « prévisible et équilibré » des communautés urbaines,
- La situation de liquidité « positive » de la Communauté urbaine de Dunkerque,
- Les bonnes performances budgétaires.

Faiblesses :

- La forte concentration et la spécialisation du tissu économique dunkerquois,
- L'atonie des recettes de fonctionnement.

Synthèse

La note de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) reflète le cadre institutionnel « prévisible et équilibré » des communautés urbaines françaises, la situation de liquidité « positive » de la CUD, et ses bonnes performances budgétaires. La note est contrainte par la forte concentration et la spécialisation du tissu économique dunkerquois sur certaines activités industrielles, et par l'atonie des recettes de fonctionnement, suite à la suppression de la taxe professionnelle.

Standard & Poor's considère que la gouvernance et la gestion financières de la CUD ont un impact « neutre » sur la note. Nous évaluons positivement les objectifs budgétaires clairs, la prospective financière réaliste, et la gestion active et prudente de la dette et de la trésorerie. Cela étant, si la CUD a fait la preuve de sa capacité à maîtriser ses dépenses de fonctionnement en 2011 (+ 1,1% par rapport à 2010), nous estimons que le pilotage budgétaire offre quelques marges d'amélioration.

En 2011, grâce à sa maîtrise des dépenses de fonctionnement et au relèvement du taux du versement transport, la CUD a amélioré son taux d'épargne brute (après retraitement de l'attribution de compensation) à 26%, contre 24% en 2010. Dans notre scénario central, nous anticipons une érosion graduelle mais contenue du taux d'épargne brute qui resterait élevé à 21%-22% en 2014. En effet, si nous considérons que la CUD devrait continuer à contenir la hausse annuelle de ses dépenses de fonctionnement (nettes de l'attribution de compensation) à 2,4% d'ici à 2014, elle devrait faire face néanmoins à une très faible croissance des recettes de fonctionnement sur la période (+ 0,9% en moyenne annuelle).

De plus, d'après notre scénario central, les déficits de financement après investissement devraient rester modérés, à 2,5% des recettes totales entre 2012 et 2014, après des excédents représentant 9% des recettes totales en 2010 et 2011. Outre la baisse de l'épargne brute, ces déficits refléteraient une hausse des dépenses d'investissement à 92 millions d'euros en moyenne annuelle entre 2012 et 2015 (85 millions d'euros, hors projet de transport en commun en site propre), contre 73 millions d'euros en moyenne en 2010 et 2011.

Standard & Poor's s'attend à ce que la CUD stabilise son endettement d'ici à 2014. En 2011, dans un contexte de raréfaction de l'offre de crédit, la CUD a mobilisé des emprunts par anticipation. Selon nous, cette mobilisation devrait couvrir en partie les besoins de financement à venir. Ainsi, dans notre scénario central, la dette communautaire resterait modérée et représenterait 112% des recettes de fonctionnement (nettes de l'attribution de compensation) en 2014, un niveau identique à 2011. De plus, avec une capacité de désendettement de 5 années en 2014, la CUD respecterait largement son principal objectif de solvabilité (8 années).

Selon nous, les engagements hors-bilan de la CUD sont modérés, essentiellement liés aux garanties d'emprunt à des organismes de logement social (90% des recettes de fonctionnement). En outre, nous intégrons aussi dans les engagements hors-bilan le projet de grande salle multi-usages, sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP) évalué à 100 millions d'euros (hors taxes), soit 33% des recettes de fonctionnement. Suite à la livraison de l'équipement prévue en 2015, nous intégrerons dans la dette consolidée de la CUD la part investissement du PPP, minorée de l'ensemble des subventions versées au partenaire privé.

Malgré la suppression de la taxe professionnelle, nous estimons que la CUD bénéficie encore de marges de manœuvre sur ses recettes, notamment en comparaison des autres échelons territoriaux que sont les Régions et les Départements. Près de 32% de ses recettes de fonctionnement sont modifiables à la hausse. Néanmoins, en cas de

nécessité d'ajustement budgétaire, nous estimons que la CUD serait plus encline à lisser ses dépenses d'investissement (17% des dépenses totales attribution de compensation incluse).

Située sur la façade littorale du Département du Nord, la CUD compte près de 200 000 habitants. Son tissu économique est construit autour de ses activités industrielles et de son port. L'industrie, qui représente 32% de l'emploi salarié, est concentrée dans la métallurgie et la transformation des métaux. Par ailleurs, le territoire accueille un pôle énergétique européen de premier plan.

Liquidité : Positive

Standard & Poor's juge « positive » la situation de liquidité de la Communauté urbaine. La gestion de trésorerie de la collectivité est facilitée par des flux de trésorerie (versements de fiscalité et dotations de l'Etat) prévisibles et réguliers.

Standard & Poor's considère que la CUD présente une couverture solide du service de la dette par ses emprunts revolving, sa ligne de trésorerie et ses encours moyen de trésorerie. La CUD dispose à ce jour d'une ligne de trésorerie de 20 millions d'euros (renouvelable en septembre 2012) et de trois emprunts revolving dont les plafonds de tirage s'élèvent à 25,8 millions d'euros. Au regard notamment du solde de trésorerie moyen (10,2 millions d'euros) et des tirages moyens sur les facilités de trésorerie (2,5 millions d'euros) en 2011, nous estimons que les soldes moyens de trésorerie et les encours disponibles sur les facilités de trésorerie couvriront plus de 120% du service de la dette (34 millions d'euros) au cours des douze prochains mois. De plus, Standard & Poor's note positivement la stratégie prudente de la CUD l'ayant conduite à emprunter au-delà de ses besoins de financement en 2011 (à hauteur de 20 millions d'euros environ), et donc à abandonner temporairement sa gestion en trésorerie zéro. Dans un contexte de raréfaction de l'offre de crédit, cette stratégie limite le risque de liquidité et permet à la CUD de couvrir une partie de ses besoins de financement pour 2012.

Perspective : Stable

La perspective stable reflète notre anticipation selon laquelle la CUD sera capable de contenir la baisse graduelle de son taux d'épargne brute à 22%. Nous considérons que le renforcement continu de son pilotage budgétaire devrait lui permettre de faire face à la faible évolution des recettes de fonctionnement. Dans notre scénario central, la CUD stabiliserait son endettement d'ici à 2014. De plus, dans ce scénario, nous intégrons dès à présent le PPP lié au projet de grande salle dans les engagements hors-bilan de la Communauté urbaine.

Dans notre scénario optimiste, la maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement permettrait à la CUD de limiter leur évolution annuelle à 1,9% environ. Dans ce scénario, avec des recettes de fonctionnement légèrement plus dynamiques (entre 1% et + 1,2% par an), la CUD serait en mesure de présenter un taux d'épargne brute supérieur à 23% en 2014. Cette performance, liée à un pilotage budgétaire plus étroit, nous conduirait à considérer la gouvernance et la gestion financières comme étant « positive ». De plus, dans ce scénario, le coût du PPP resterait proche de celui envisagé dans notre scénario central. La note de la CUD pourrait alors être relevée.

A l'inverse, notre scénario pessimiste intègre une moindre discipline budgétaire en fonctionnement qui se traduirait par une détérioration structurelle du taux d'épargne brute à 20% en 2014. De plus, dans ce scénario, la CUD augmenterait ses investissements à 103 millions d'euros en moyenne annuelle. Dès lors, les besoins de financement s'accroîtraient fortement pour atteindre 9% des recettes totales en 2014, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur l'endettement et la situation de liquidité. La note pourrait alors être sous pression.

Ces deux derniers scénarios ne sont toutefois pas privilégiés à ce stade.

Analyse Comparative

L'ensemble des pairs de la Communauté urbaine notés 'AA-' et 'A+' (inclus dans le tableau ci-dessous) s'insèrent dans un cadre institutionnel « prévisible et favorable », soit un score de '2' sur une échelle internationale allant de '1' (score le plus élevé) à '6' (score le plus faible). La Ville de Prague (A+/Stable/A-1) constitue une exception puisque nous considérons que le cadre institutionnel des communes tchèques est « évolutif mais solide », ce qui correspond à un score de '3'. De même, Standard & Poor's considère que la flexibilité budgétaire de ces collectivités est moyenne, à l'exception de celle de la Ville de Boulogne-Billancourt (AA-/Stable/A-1+) que nous estimons élevée du fait de ses marges de manœuvre fiscales et de son patrimoine cessible important.

Comme la Ville de Boulogne-Billancourt, nous considérons que la position de liquidité de la CUD est « positive », ce qui est plus favorable que celle de la Ville de Lausanne (A+/Stable/--) dont les ratios de couverture du service de la dette sont moyens. A l'inverse, grâce à leurs excédents de trésorerie élevés, la Communauté d'agglomération de Tour(s) Plus (A+/Stable/A-1+) et la Ville de Prague disposent d'une situation de liquidité « très positive ».

Si la CUD et l'ensemble de ses pairs bénéficient d'indicateurs socio-économiques favorables voire très favorables dans un contexte international, nous considérons comme une faiblesse la forte concentration et la spécialisation du tissu économique dunkerquois sur certaines activités industrielles.

Après Prague, la CUD est la moins endettée des pairs. En effet, nous estimons l'endettement consolidé de Lausanne et de Tour(s) Plus comme étant très élevé. L'endettement consolidé de Tour(s) Plus comprend la dette de l'agglomération et celle du Syndicat intercommunal des transports de l'agglomération tourangelle (SITCAT), en charge du financement de la première ligne de tramway de l'agglomération.

Enfin, nous considérons que la gouvernance et la gestion financières de la CUD ont un impact « neutre » sur sa notation, à l'instar de Tour(s) Plus et de Prague. Cette appréciation est plus favorable pour Boulogne-Billancourt et Lausanne dont nous jugeons la gouvernance et la gestion financières « positives ».

Tableau 1

Analyse comparative de la Communauté urbaine de Dunkerque					
	Communauté urbaine de Dunkerque	Ville de Boulogne-Billancourt	Communauté d'agglomération de Tour(s) Plus	Ville de Lausanne	Ville de Prague
Notation	A+/Stable/--	AA-/Stable/A-1+	A+/Stable/--	A+/Stable/--	A+/Stable/A-1
Moyenne sur 5 années (deux dernières années, année en cours, projections sur les deux prochaines années)					
Taux d'épargne brute (%)	24,4 [2009-2013]	14,2 [2009-2013]	31,0 [2009-2013]	8,0 [2009-2013]	23,0 [2009-2013]
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	2,9 [2009-2013]	5,7 [2009-2013]	-4,6 [2009-2013]	-2,2 [2009-2013]	-3,4 [2009-2013]
Au 31 décembre 2011					
Dette directe (% des recettes de fonctionnement)	112,8	115,5*	101,6*	144,7*	53,4
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement)	112,8	131,3*	78,8*	157,1*	58,0
Charges financières (% des recettes de fonctionnement)	4,3	4,1*	4,0*	4,6*	2,0

* Données 2010

Le Cadre Institutionnel Et Financier Des Communautés Urbaines Françaises Est « Prévisible Et Équilibré »

Standard & Poor's attribue un score de '2' au cadre institutionnel et financier des communautés urbaines françaises sur une échelle internationale allant de '1' (score le plus élevé) à '6' (score le plus faible). Dans un contexte international, ce score de '2' reflète un cadre institutionnel « prévisible et équilibré ». Nous apprécions positivement le cadre budgétaire et comptable dans lequel évoluent les communautés urbaines ainsi que le soutien ordinaire et extraordinaire apporté par l'Etat, notamment depuis 2008 par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations (AA+/Négative/A-1+) en matière d'accès à la liquidité. De plus, dans un contexte international, nous considérons que les communautés urbaines bénéficient d'une bonne adéquation des recettes aux dépenses.

Dans ce rapport, Standard & Poor's se concentre sur Fonds national de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC), élément nouveau du cadre institutionnel du bloc communal.

Le FPIC Devrait Accroître Légèrement La Péréquation Au Sein Du Bloc Communal

En place depuis 2012, les ressources du FPIC s'élèvent à 150 millions d'euros cette année puis augmenteront pour atteindre 360, 570 et 780 millions d'euros respectivement en 2013, 2014 et 2015. A partir de 2016, elles seront fixées à 2% des recettes fiscales du bloc communal, ce qui est relativement limité (1% des recettes de fonctionnement environ). La contribution au fonds, plafonnée à 10% des recettes fiscales, est déterminée à partir d'un potentiel financier agrégé de chaque ensemble intercommunal ou commune n'appartenant à aucun groupement à fiscalité propre. L'éligibilité et les modalités de répartition du fonds se fondent sur les critères de potentiel financier, d'effort fiscal et de revenu moyen par habitant.

L'ensemble CUD-communes membres devrait être contributeur net au FPIC. Cependant, nous ne disposons pas à ce jour de données définitives quant à l'évolution de cette contribution ni de sa répartition entre la CUD et les communes membres. Cela étant, dans notre prospective, nous avons intégré une contribution nette de la CUD de 1,3 million d'euros en 2012, 3,1 millions d'euros en 2013, 4,9 millions d'euros en 2014 et 6,8 millions d'euros en 2015. A terme, nous estimons que la contribution au FPIC devrait représenter entre 2% et 3% de ses recettes de fonctionnement (sans retraitement de l'attribution de compensation), ce qui reste modéré par rapport au volume du budget communautaire.

Une Economie Ancrée Dans Les Activités Industrielles Et Portuaires

Un Territoire En Déclin Démographique

La Communauté urbaine de Dunkerque compte 198 748 habitants. Elle constitue la seconde intercommunalité du Département du Nord (2,6 millions d'habitants) en termes de population, derrière la Communauté urbaine de Lille (1,1 million).

Sous l'effet d'importantes restructurations industrielles et de migrations vers la périphérie de l'aire communautaire, le territoire a perdu plus de 10 000 habitants entre 1999 et 2008, soit une baisse annuelle de 0,6%, contre respectivement une stabilité et une hausse de 0,7% pour les moyennes départementale et métropolitaine. Malgré un taux de natalité supérieur à la moyenne nationale, la CUD connaît un solde migratoire très négatif. Cette évolution démographique n'est pas favorable à la croissance de la fiscalité « ménages », notamment la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM- 8% des recettes de fonctionnement consolidées) ou la nouvelle part de taxe d'habitation

(TH -6% des recettes de fonctionnement consolidées). Les politiques de rénovation urbaine, du logement et de développement économique de la Communauté urbaine visent à faire face à ce défi démographique.

La population de la Communauté urbaine est relativement jeune (voir « Tableau 2 »). Du fait des compétences de la CUD, cette structure démographique n'a pas d'impact financier particulier en termes de dépenses.

Tableau 2

	Part des 0 à 14 ans (%)	Part des 15 à 29 ans (%)	Part des 30 à 44 ans (%)	Part des 45 à 59 ans (%)	Part des 60 à 74 ans (%)	Part des 75 ans et plus (%)	Evolution annuelle moyenne 1999-2008 (%)
Communauté urbaine de Dunkerque	19,4	20,2	19,6	21,2	12,9	6,7	- 0,6
Département du Nord	20,1	21,5	20,2	19,6	11,5	7,1	0,0
Métropole	18,3	18,8	20,5	20,3	13,4	8,7	+ 0,7

Source: INSEE

Des Indicateurs Socio-Economiques Favorables Dans Un Contexte International Mais En Retrait Par Rapport A La Moyenne Nationale

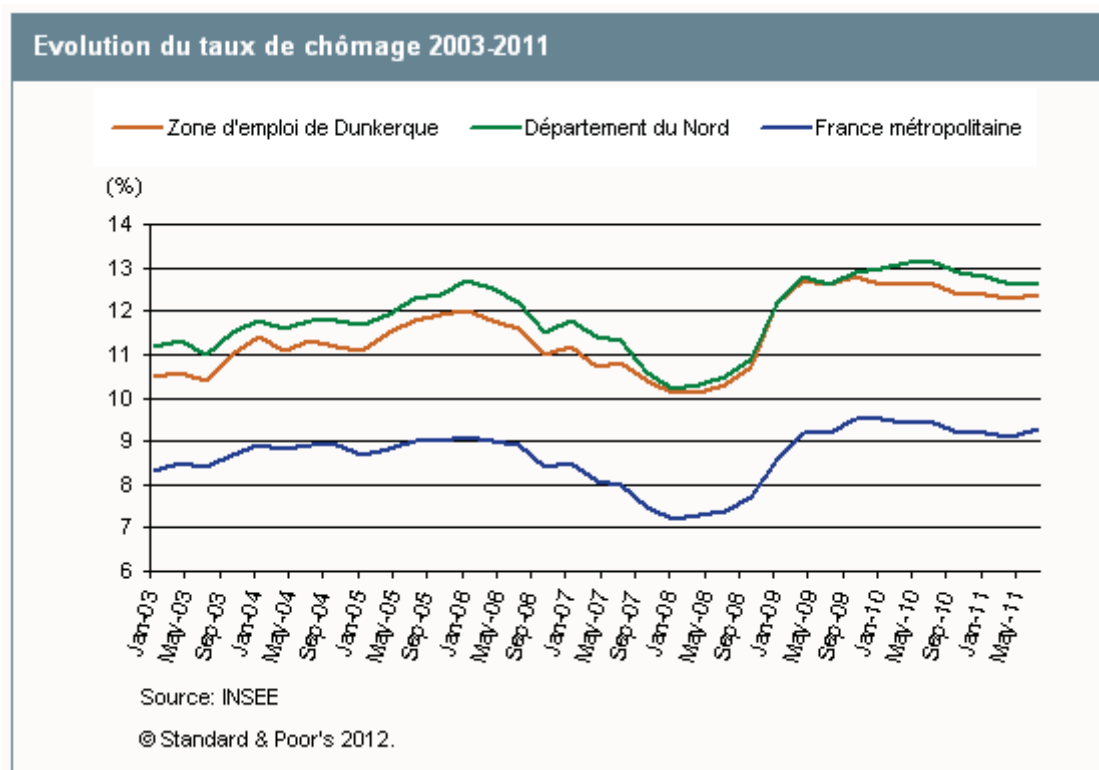
Le PIB par habitant du Département du Nord (26 700 euros) est proche du PIB par habitant métropolitain (hors-Ile-de-France) de 26 770 euros, ce qui est élevé dans un contexte international. En 2008, le PIB par habitant du Département du Nord représentait 106% de la moyenne de l'Union européenne.

Cependant, malgré la relative richesse du tissu productif local, le niveau de vie de la population est en retrait par rapport à la moyenne nationale. En 2009, 47% des foyers fiscaux de la CUD étaient assujettis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), contre 48% en moyenne départementale et 54% en moyenne nationale. L'impôt net moyen par foyer fiscal imposable de la CUD s'élevait à 1 627 euros, contre 1 870 euros dans le Département du Nord et 2 320 euros en moyenne nationale.

De plus, la zone d'emploi de Dunkerque présente depuis de nombreuses années un taux de chômage structurellement plus élevé que la moyenne métropolitaine (12,4% au troisième trimestre 2011, contre 9,3% en moyenne métropolitaine). Au cours de dix dernières années, l'emploi salarié privé a progressé de 0,3% par an, contre 0,9% en moyenne nationale.

Ces indicateurs socio-économiques relativement défavorables peuvent limiter les marges de manœuvre de la Communauté urbaine en matière de fiscalité « ménages ». Cependant, si la pression fiscale est supérieure à la moyenne sur la TEOM, le taux de TH est légèrement inférieur à la moyenne des communautés urbaines (voir partie « Flexibilité budgétaire »).

Graphique 1



Un Tissu Industriel Spécialisé Dans La Métallurgie

L'économie dunkerquoise s'est construite autour de son port et de ses activités industrielles. Le Port autonome de Dunkerque constitue le troisième port français en termes de tonnage. Il constitue le point d'ancrage des industries locales en permettant notamment l'acheminement des matières premières. Ainsi, le Port est le premier port français d'importation des minerais, de charbon et de cuivre. Il dispose d'une réserve foncière très importante (3 000 hectares environ) pouvant être valorisée à moyen terme.

Le secteur industriel continue à jouer le rôle de moteur de l'économie dunkerquoise. Il représente 32% de l'emploi salarié (hors secteur de la construction), contre 19% en moyenne métropolitaine. Il est très fortement concentré dans la métallurgie et la transformation des métaux, qui représentent 14% de l'emploi salarié, et regroupe de grands établissements, notamment ArcelorMittal (premier employeur privé du Dunkerquois), Aluminium Dunkerque et GTS Industries. Ces trois grands établissements représentent 17% du montant de la cotisation foncière des entreprises (CFE) encaissée par la CUD. Le secteur de la métallurgie et l'activité de ces grands établissements étant sensible à la conjoncture mondiale, cette concentration constitue un risque pour l'économie dunkerquoise. En effet, en sus des nombreuses entreprises de sous-traitance qui dépendent de ces grands établissements, l'évolution de l'économie dunkerquoise dans son ensemble est corrélée au secteur industriel.

En termes de dynamisme pour les deux prochaines années, nous estimons que la croissance nominale du PIB dunkerquois sera moins élevée que celle du PIB national, que nous anticipons à 1,5% en 2012 et 2,4% en 2013.

Tableau 3

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité en 2009			
	Zone d'emploi de Dunkerque (%)	Département du Nord (%)	Moyenne métropolitaine (%)
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3,4	2,6	3,1
Cokéfaction et raffinage	1,1	0,1	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,4	1,6	2,9
Fabrication de matériels de transport	1,3	3,6	2,3
Fabrication d'autres produits industriels	23,2	11,5	9,5
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1,2	1,2	1,2
Construction	9,6	8,3	9,1
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	13,5	18,9	18,3
Transports et entreposage	6,2	4,7	5,2
Hébergement et restauration	4,1	4,0	5,5
Information et communication	0,4	2,6	3,5
Activités financières et d'assurance	2,1	4,4	4,4
Activités immobilières	1,2	1,2	1,3
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14,4	17,3	17,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	13,3	14,0	12,0
Autres activités de services	4,5	4,1	4,7

Source: S&P, d'après données Pôle Emploi

Un Pôle Énergétique Européen De Premier Plan

La CUD est un centre européen majeur pour la production énergétique et les hydrocarbures, avec en particulier la présence sur son territoire de la plus importante centrale nucléaire d'EDF. Depuis sa mise en service en 1979 et jusqu'aux installations récentes d'une centrale à cycle combiné (DK6 - Gaz de France Suez), d'une centrale éolienne, et de deux unités de biocarburants, l'emploi n'a cessé de progresser dans ce secteur tout en restant relativement modeste (1% de l'emploi salarié). En revanche, le poids du secteur est beaucoup plus important en termes de valeur ajoutée, d'investissement et de bases fiscales. Ainsi, EDF constitue le premier contributeur du territoire en termes de CFE (30% du montant encaissé par la CUD) et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE - 17%). De plus, dans le cadre de la réforme fiscale, la CUD s'est vue attribuer une part de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER - qui s'applique notamment aux installations de production d'électricité), qui représente 3% des recettes de fonctionnement consolidées.

Ce secteur bénéficie en outre de bonnes perspectives de croissance avec notamment le projet de terminal méthanier (investissement compris entre 1 et 1,5 milliard d'euros) porté par EDF et le Port autonome, ainsi que des projets liés aux énergies renouvelables (en particulier, l'éolien off-shore).

La Gouvernance Et La Gestion Financières Ont Un Impact « Neutre » Sur La Notation De La CUD

Des Objectifs Budgétaires Clairs Qui S'appuient Sur Une Prospective Financière Réaliste

Les objectifs budgétaires et de solvabilité définis par la CUD sont précis et incluent notamment :

- Un taux d'épargne brute minimal de 10% (hors retraitement de l'attribution de compensation) soit 14% environ après retraitement de l'attribution de compensation;
- Une capacité de désendettement inférieure à 8 ans ;
- Un taux d'endettement maximal de 100% (hors retraitement de l'attribution de compensation) soit 142% environ, après retraitement de l'attribution de compensation.

La prospective financière 2011-2015 de la Communauté urbaine est construite afin d'assurer le respect de ces objectifs budgétaires. Elle se fonde notamment sur :

- Une évolution très peu dynamique des recettes de fonctionnement (0,3% par an, hors retraitement de l'attribution de compensation), avec une croissance annuelle modérée des recettes fiscales (entre 2,5% et 3%) ;
- La pilotage renforcé des dépenses de fonctionnement à moins de 2% par an (hors retraitement de l'attribution de compensation), soit moins de 3% par an (attribution de compensation retraitée);
- Le maintien d'un effort d'investissement élevé de 85 millions d'euros en moyenne annuelle, hors projets de grande salle multi-usages (sous la forme d'un PPP évalué à 100 millions d'euros hors taxes) et de transport en commun en site propre (estimé à au moins 45 millions d'euros nets des subventions reçues).

Standard & Poor's considère que cette planification est réaliste. Nous estimons que la Communauté urbaine remplira ses objectifs. Ainsi, dans notre scénario central, nous anticipons un taux d'épargne brute de 20%-21% en 2015 (attribution de compensation retraitée), un taux d'endettement inférieur à 115% (attribution de compensation retraitée) et une capacité de désendettement inférieure à 7 ans.

Sur la période 2016-2021, la CUD prévoit d'ajuster son effort d'investissement annuel à 55 millions d'euros afin de respecter les objectifs de solvabilité actuels.

Une Culture De Gestion En Voie De Renforcement

Afin d'assurer un pilotage plus fort des dépenses de fonctionnement, la CUD effectue un suivi renforcé des entités bénéficiaires de subventions afin de dégager d'éventuelles pistes d'économies. Ainsi, hors subventions liées à des évènements exceptionnels tels que « Dunkerque capitale régionale de la culture » en 2012 et 2013, l'objectif est une stabilisation en valeur des subventions versées.

De plus, la CUD s'est engagée dans un effort d'optimisation de ses dépenses (par exemple, en matière de collecte d'ordures ménagères) ainsi que d'amélioration de sa politique d'achat.

Une Gestion De La Dette Et De La Trésorerie Active Et Prudente

La CUD s'est fixée des objectifs clairs en matière de gestion de dette : d'une part, une répartition de l'encours de dette (après swaps) à 60% à taux fixe et à 40% à taux variable, et d'autre part, une limitation des produits structurés dits « volatils » à moins de 10% de l'encours de dette. En 2011, la CUD s'est légèrement rapprochée de son premier objectif avec une répartition à 72% à taux fixe et à 28% à taux variable en fin d'année, contre respectivement 75% et 25% au 31 décembre 2010. Par ailleurs, les produits structurés dits « volatils » représentent à ce jour moins de 8% de l'encours de dette consolidée. Le taux moyen de la dette (3,6%) est plus élevé que la moyenne nationale (3%) ce qui s'explique par une durée de vie moyenne de la dette légèrement plus longue (8,8 ans, contre 8 ans environ en moyenne nationale) et à une sécurisation à taux fixe plus importante. Le profil

d'amortissement de la dette est régulier.

Par ailleurs, depuis quelques années, la CUD a commencé à diversifier ses sources de financement en participant à des émissions obligataires conjointes. Au 31 décembre 2011, la dette obligataire représentait 8% de la dette consolidée de la CUD. Cette stratégie de diversification devrait se poursuivre au cours des prochaines années, au travers d'éventuelles émissions obligataires groupées mais aussi par la possible mise en œuvre de modes de financement alternatifs (PPP et crédit-bail).

Enfin, dans un contexte de raréfaction de l'offre de crédit et de réduction des lignes de trésorerie, Standard & Poor's note positivement la stratégie prudente de la CUD l'ayant conduite à emprunter en 2011 au-delà de ses besoins de financement de l'exercice (à hauteur de 20 millions d'euros environ). Cette stratégie limite le risque de liquidité et permet à la CUD de couvrir une partie de ses besoins de financement pour 2012 estimés à 21 millions d'euros dans notre scénario central.

Flexibilité Budgétaire

Des Marges De Manœuvre Relativement Importantes Sur Les Recettes Malgré La Réforme De La Fiscalité Locale

Avant la réforme de la fiscalité locale, plus de 80% des recettes de fonctionnement consolidées (sans retraitement de l'attribution de compensation) étaient des recettes fiscales modifiables. A elle seule, la TP représentait 68% des recettes de fonctionnement en 2010. Du fait de sa suppression, la structure des recettes de la Communauté urbaine se trouve modifiée. Cependant, la CUD bénéficie encore de marges de manœuvre relativement importantes, notamment en comparaison des autres échelons territoriaux que sont les régions et les départements. Près de 32% de ses recettes de fonctionnement sont modifiables à la hausse.

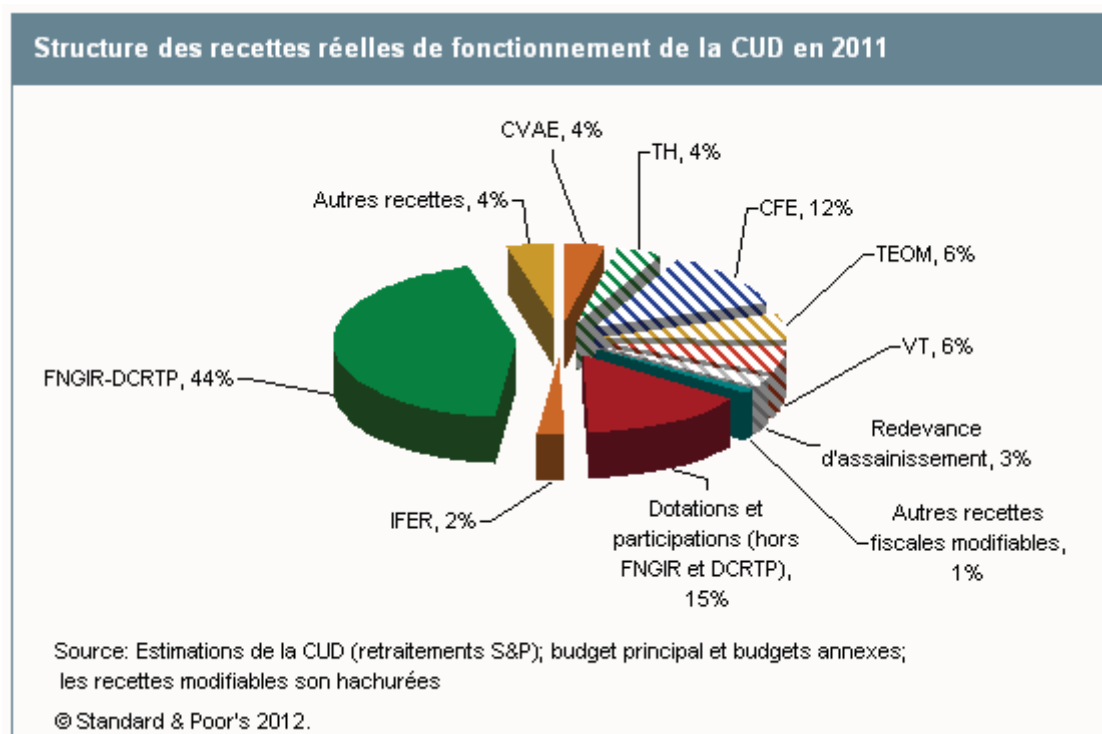
Les principales nouvelles recettes fiscales modifiables de la CUD sont:

- La cotisation foncière des entreprises (CFE – 12% des recettes de fonctionnement). Le taux de la CFE (34,94% en 2011) est supérieur au taux moyen des communautés urbaines (26,57%) mais reste nettement inférieur au taux plafond de 50,44%. Sa variation est soumise aux règles de lien avec les taux des impôts ménages (taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés non bâties) fixés par la Communauté urbaine ;
- L'ancienne part départementale de la taxe d'habitation (TH) qui représente près de 4% des recettes de fonctionnement. En 2011, le taux de la TH pour la CUD Plus était de 11,79%. Ce taux est légèrement moins élevé que le taux moyen des 16 communautés urbaines (12,06%).

Par ailleurs, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 6% des recettes de fonctionnement de la CUD, offre un levier supplémentaire en cas de besoin. Le taux de la TEOM (17,72% en 2011) était nettement supérieur à la moyenne nationale (9,17%). Cependant, il est important de noter qu'en termes de produit par habitant, la CUD (121 euros) ne dépasse que très légèrement la moyenne des intercommunalités comprenant entre 100 000 et 300 000 habitants (110 euros environ). De plus, la CUD dispose de marges de manœuvre sur son taux de VT (actuellement 1,55%) dont le plafond est de 2% car le territoire regroupe des communes touristiques. Si la CUD appliquait ce taux plafond, elle pourrait augmenter ses recettes de fonctionnement (sans retraitement de l'attribution de compensation) de 2% environ.

Certaines taxes étant désormais de fait partagées avec les communes membres de la CUD, Standard & Poor's sera attentive à l'éventuel pacte fiscal qui pourrait être conclu dans les années à venir.

Graphique 2

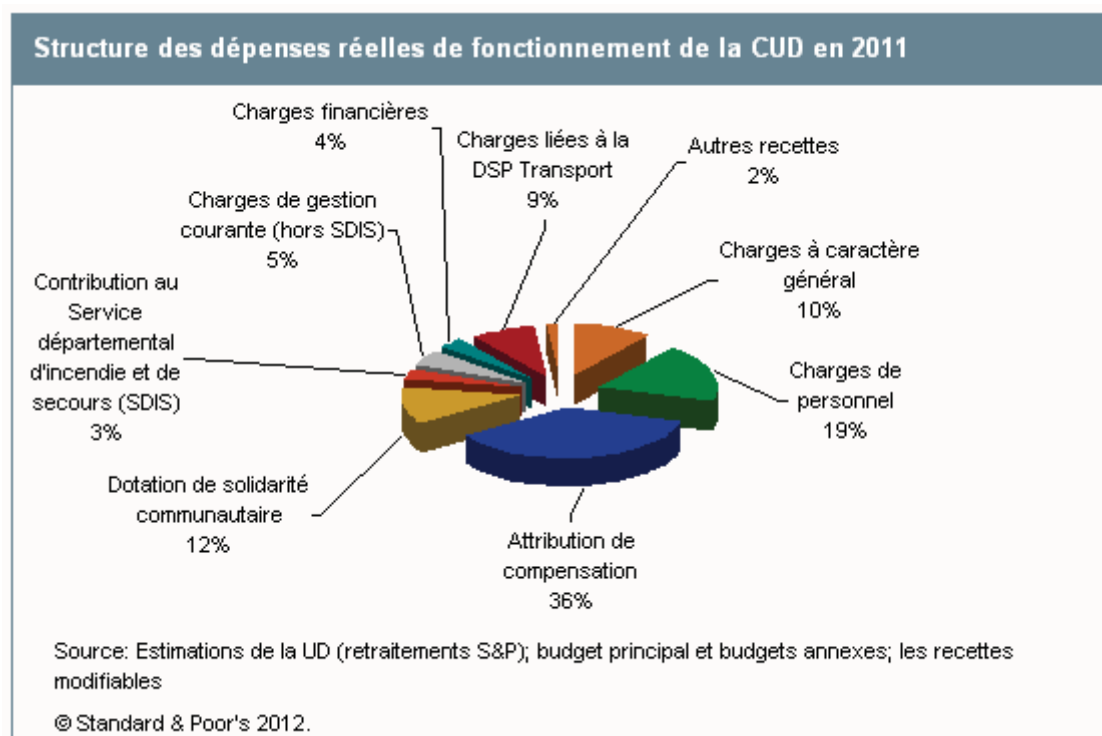


Des Dépenses De Fonctionnement Relativement Peu Flexibles

Standard & Poor's estime que les dépenses de fonctionnement de la CUD offrent peu de marges de manœuvre. En 2011, elles représentaient 83% des dépenses totales (sans retraitement de l'attribution de compensation et hors remboursement en capital de la dette) et 75% des dépenses hors attribution de compensation.

Les dépenses de personnel, les frais financiers, les reversements aux communes (attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire), et les dépenses liées à la délégation de service public de transport, rigides par nature, représentent près de 80% des dépenses de fonctionnement consolidées (budget principal et budgets annexes, attribution de compensation incluse). Cela étant, Standard & Poor's estime que la CUD dispose de marges de manœuvre dans la maîtrise de l'évolution des charges à caractère général et des charges de gestion courante. Cela est plus particulièrement le cas pour les subventions (4% à 5% des dépenses de fonctionnement), dont l'un des objectifs de la CUD est une stabilisation en valeur des montants versés (hors éléments exceptionnels tels que les subventions liées à l'évènement « Dunkerque capitale régionale de la culture » en 2012 et 2013).

Graphique 3



Du Point De Vue De Standard & Poor's, La CUD Dispose D'importantes Marges De Manœuvre En Investissement En Cas De Nécessité

Standard & Poor's estime que les investissements constituent une importante source de flexibilité en cas de besoin. La part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales (hors remboursement en capital de la dette) s'élevait à 18% en 2010, contre 15% en moyenne pour les groupements à fiscalité propre (dernières données disponibles).

Dans son scénario central, Standard & Poor's anticipe une hausse des dépenses d'investissement à 92 millions d'euros en moyenne annuelle entre 2012 et 2015 (85 millions d'euros hors projet de transport en commune en site propre), contre 73 millions d'euros en moyenne en 2010 et 2011. Du fait de la diversité, de la nature et de la taille des projets d'investissement, nous considérons que la CUD dispose d'une capacité de lissage en cas de nécessité. De plus, nous estimons que les dépenses d'investissement contraintes (en particulier, les opérations d'équipement courantes liées aux services publics essentiels, à l'aménagement urbain, à l'assainissement, à la collecte et au traitement des ordures ménagères...) représentent moins de la moitié de l'effort d'investissement (hors TCSP). Ainsi, Standard & Poor's estime que la CUD serait en mesure d'ajuster son effort d'investissement annuel à 55 millions d'euros entre 2016 et 2021, tout en assurant un niveau d'entretien adéquat de ses équipements et infrastructures.

Performances budgétaires

Des Recettes De Fonctionnement Peu Dynamiques

En 2011, la CUD a bénéficié d'une croissance assez élevée de 3,1% de ses recettes de fonctionnement consolidées (nettes de l'attribution de compensation), essentiellement liée à la hausse du taux du VT (porté de 1,05% à 1,55%). Hors produits du VT, l'évolution des recettes de fonctionnement aurait été faible à 0,8%, ce qui est proche de notre

anticipation de croissance des recettes de fonctionnement de la CUD jusqu'en 2014 (+ 0,9% par an).

En effet, si la croissance de bases de la TP était très forte (+ 4,8% en moyenne annuelle entre 2006 et 2010), Standard & Poor's estime que l'évolution du nouveau panier de recettes sera atone. Ainsi, nous anticipons une hausse annuelle de 0,8% des nouvelles recettes de la Communauté urbaine. Nos hypothèses se fondent notamment sur :

- Un gel des compensations de la réforme de la fiscalité locale (44% des recettes de fonctionnement en 2011) versées au travers de la dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) et du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ;
- Une croissance annuelle de 3% de la CFE (12% des recettes de fonctionnement consolidées, sans retraitement de l'attribution de compensation) ;
- Une hausse annuelle de 2,8% de la TH (4% des recettes de fonctionnement) sous l'effet de la croissance physique des bases et des revalorisations des valeurs locatives ;
- Une évolution inférieure à la moyenne nationale de la CVAE (4%) des recettes de fonctionnement). De manière générale, la répartition de la valeur ajoutée se fait, pour le tiers, des valeurs locatives industrielles qui sont imposées sur le territoire à la CFE, et pour les deux tiers, de l'effectif employé. L'évolution de la CVAE sur une année est relativement corrélée à celle du PIB nominal local de la pénultième année, que nous estimons inférieure à la moyenne nationale (d'environ 70 points de base dans notre scénario central). Ainsi, nous anticipons une croissance de la CVAE de 3% en 2012, 0,8% en 2013 et 1,7% en 2014 ;
- Une stabilité des recettes de l'IFER (2% des recettes de fonctionnement).

Par ailleurs, dans notre scénario central, nous anticipons une croissance annuelle des bases de la TEOM (6% des recettes de fonctionnement) comparable à celles de la TH (+ 2,8%) et une hausse de 2,5% par an des produits de la redevance assainissement (3% des recettes de fonctionnement). Enfin, nous considérons que l'évolution des bases du VT (6% des recettes de fonctionnement) devrait être proche de celles de la CVAE.

Tableau 4

Evolution anticipée des recettes de fonctionnement (scénario central)					
	2010	2011e	2012p	2013p	2014p
(En millions d'euros)					
Contributions directes	286,3				
CFE		52,1	53,7	55,3	57
CVAE		15,6	16,1	16,2	16,5
TH		17,2	17,7	18,2	18,7
IFER		10,3	10,3	10,3	10,3
TEOM	23,5	24	24,8	25,4	26,2
Redevance d'assainissement	10,7	10,8	11,1	11,4	11,7
Versement transport	16,9	23,6	24,3	24,5	24,9
Dotations et participations (hors DCRTP et FNGIR)	62,8	62,9	60,8	60,5	60,3
DCRTP et FNGIR		187,9	187,9	187,9	187,9
Autres recettes fiscales		4,9	4,9	4,9	4,9
Autres recettes	17,9	17,9	16,8	16,9	16,8
TOTAL	418,1	427,2	428,4	431,5	435,2

Tableau 4

Evolution anticipée des recettes de fonctionnement (scénario central) (cont.)

e - estimations ; p - projections

Sources: Comptes 2010 et estimations 2011 de la Communauté urbaine; Projections Standard & Poor's pour 2012-2014 (scénario central); Attribution de compensation non retraitée

En termes d'évolution des recettes de fonctionnement, notre scénario pessimiste est identique à notre scénario central. A l'inverse, notre scénario optimiste intègre une hausse annuelle légèrement plus favorable à 1%-1,2% des recettes de fonctionnement d'ici à 2014.

Standard & Poor's Anticipe Un Pilotage Renforcé Et Continu Des Dépenses De Fonctionnement

En 2011, la CUD a fait la preuve de sa volonté et de sa capacité à maîtriser ses dépenses de fonctionnement. Ces dernières ont augmenté de 1,1% par rapport à 2010 (attribution de compensation retraitée), grâce notamment à une évolution faible des dépenses de personnel (+ 0,5%).

Dans notre scénario central, nous estimons que la Communauté urbaine maintiendra son effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Entre 2011 et 2014, nous anticipons une hausse de 2,4% en moyenne annuelle des dépenses de fonctionnement (charges d'intérêt incluses). Nos projections se fondent sur:

- Une hausse de 2,3% en moyenne annuelle des dépenses de personnel (19% des dépenses de fonctionnement);
- Une croissance dégressive de la dotation de solidarité communautaire, qui représente actuellement 12% des dépenses de fonctionnement (+ 1,3 million d'euros en 2012, + 1 million d'euros en 2013 et + 0,75 million d'euros en 2014) ;
- Une hausse annuelle de 2,5% des charges à caractère général (10% des dépenses de fonctionnement) ;
- Une augmentation de 3,5% par an des dépenses liées à la délégation de service public de transport (9% des dépenses de fonctionnement) ;
- Un pilotage renforcé des charges de gestion courante (subventions) avec une évolution annuelle proche de l'inflation (+1% à +1,5% par an) hors éléments exceptionnels liés par exemple à l'évènement « Dunkerque capitale régionale de la culture » (4 millions d'euros environ en 2012-2013) ;
- Un taux moyen de la dette de 4,1%.

Dans notre scénario optimiste, un pilotage légèrement renforcé des dépenses de fonctionnement permettrait à la Communauté urbaine de maintenir leur évolution annuelle à 1,9%. A l'inverse, dans notre scénario pessimiste, nous intégrons une moindre maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une croissance annuelle de 3,2%. Une telle évolution se traduirait par une détérioration structurelle du taux d'épargne brute (voir ci-dessous).

Standard & Poor's Anticipe Une Erosion Graduelle Et Relativement Limitée Du Taux D'épargne Brute Entre 2011 Et 2014

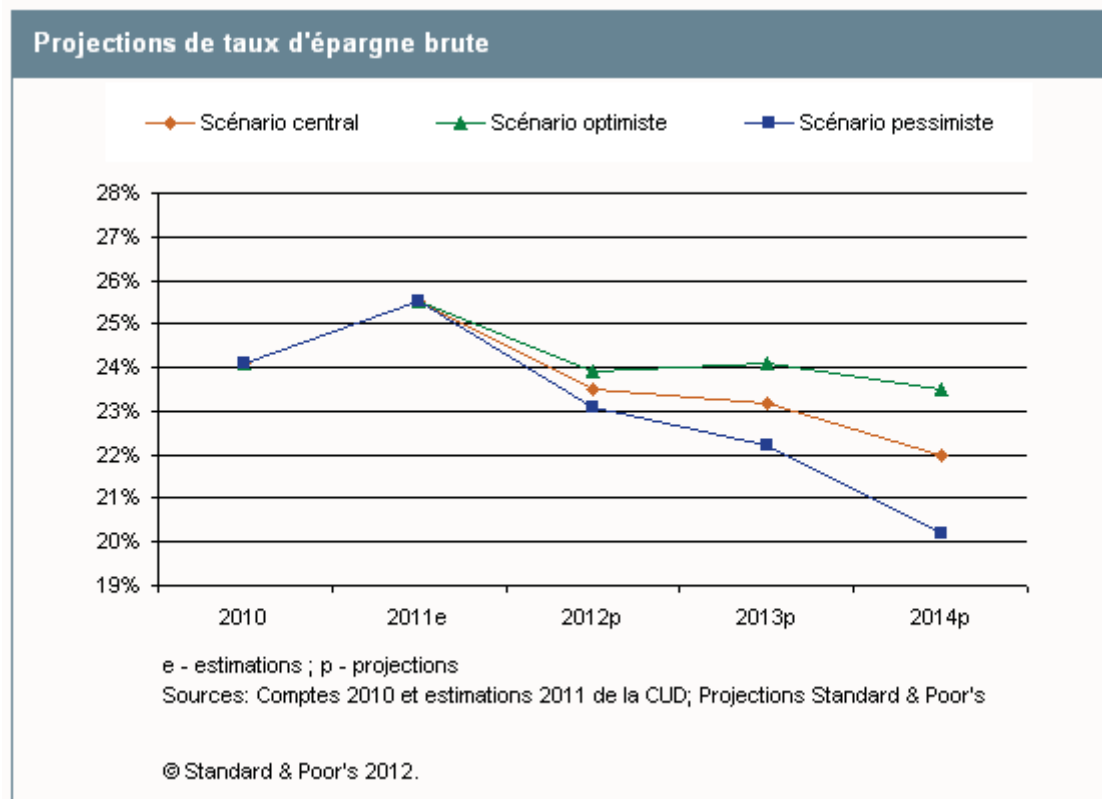
En 2011, grâce notamment à sa maîtrise des dépenses de fonctionnement et au relèvement du taux du VT, la Communauté urbaine a pu améliorer son taux d'épargne brute (retraité de l'attribution de compensation) à 26%, contre 24% en 2010.

Dans notre scénario central, nous anticipons une érosion graduelle du taux d'épargne brute à un niveau restant élevé de 22% en 2014. Face à l'atonie des recettes de fonctionnement, nous anticipons une maîtrise accrue des dépenses de fonctionnement.

Dans notre scénario optimiste, le pilotage accru des dépenses de fonctionnement et des recettes de fonctionnement

légèrement plus dynamiques permettraient à la Communauté urbaine de présenter un taux d'épargne brute supérieur à 23% en 2014. A l'inverse, dans notre scénario pessimiste, nous intégrons une détérioration structurelle du taux d'épargne brute à 20% dès 2014.

Graphique 4



Les Déficits De Financement Devraient Rester Modérés Jusqu'en 2014

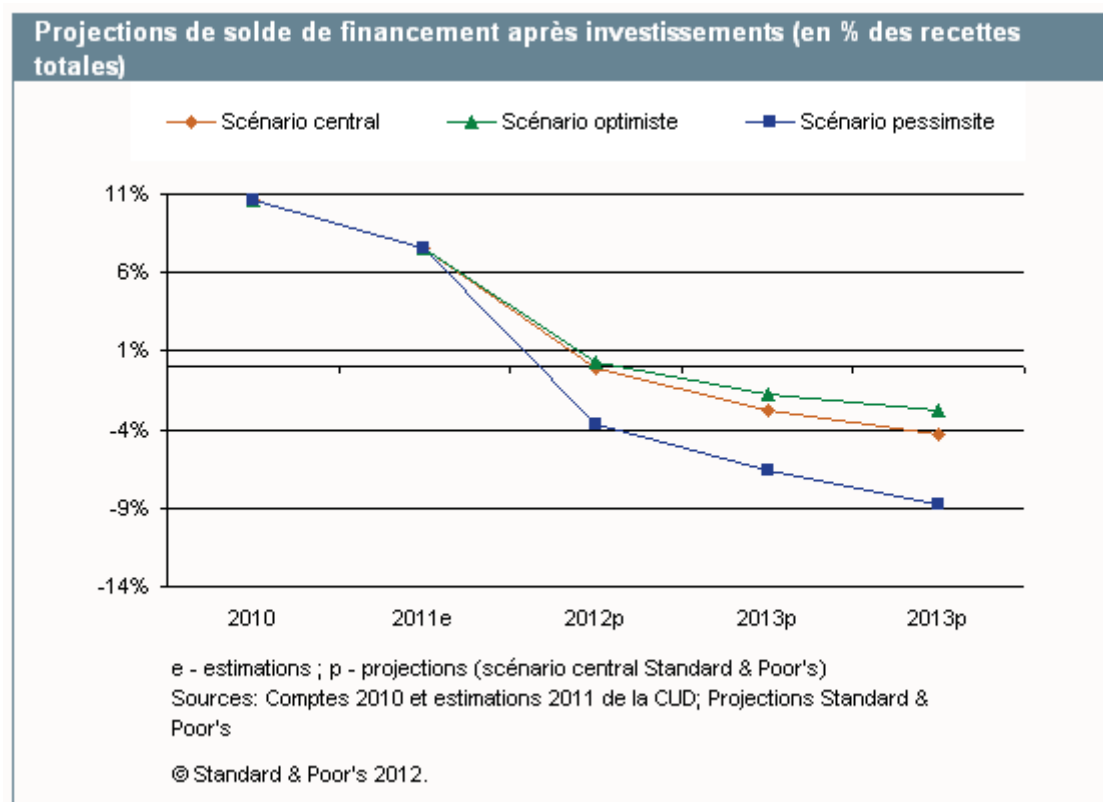
En 2011, grâce notamment à son épargne brute élevée, la Communauté urbaine a pu dégager un excédent de financement après investissement élevé (7,6% des recettes totales).

Dans notre scénario central, nous estimons que la CUD présentera un très léger déficit de financement dès 2012 (0,1% des recettes totales). Ce déficit s'accroîtrait jusqu'en 2014 pour atteindre un niveau modéré de 4,3% des recettes totales, sous les effets de la baisse graduelle de l'épargne brute et de l'augmentation continue de l'effort d'investissement. Cela étant, Standard & Poor's note que ces déficits de financement n'intègrent pas à ce jour de dépenses liées au PPP, sous forme de subventions, et que, du fait de ce mode de financement, une partie relativement importante du projet n'apparaîtra pas comme flux d'investissement dans le budget de la CUD.

Dans notre scénario optimiste, l'épargne brute plus élevée permettrait à la CUD de présenter un déficit de financement inférieur à 3% des recettes totales en 2014, tout en ayant un volume annuel d'investissement comparable à notre scénario central (92 millions d'euros entre 2012 et 2014, TCSP inclus). A l'inverse, dans notre scénario pessimiste, nous intégrons une détérioration structurelle de l'épargne brute et une hausse des investissements (103 millions d'euros par an). Dès lors, le déficit de financement dépasserait 6% des recettes totales dès 2013 pour atteindre 9% des recettes totales en 2014, ce qui aurait un impact négatif sur notre appréciation de la

performance budgétaire de la Communauté urbaine.

Graphique 5



Un Poids De La Dette Qui Devrait Rester Stable D'ici A 2014

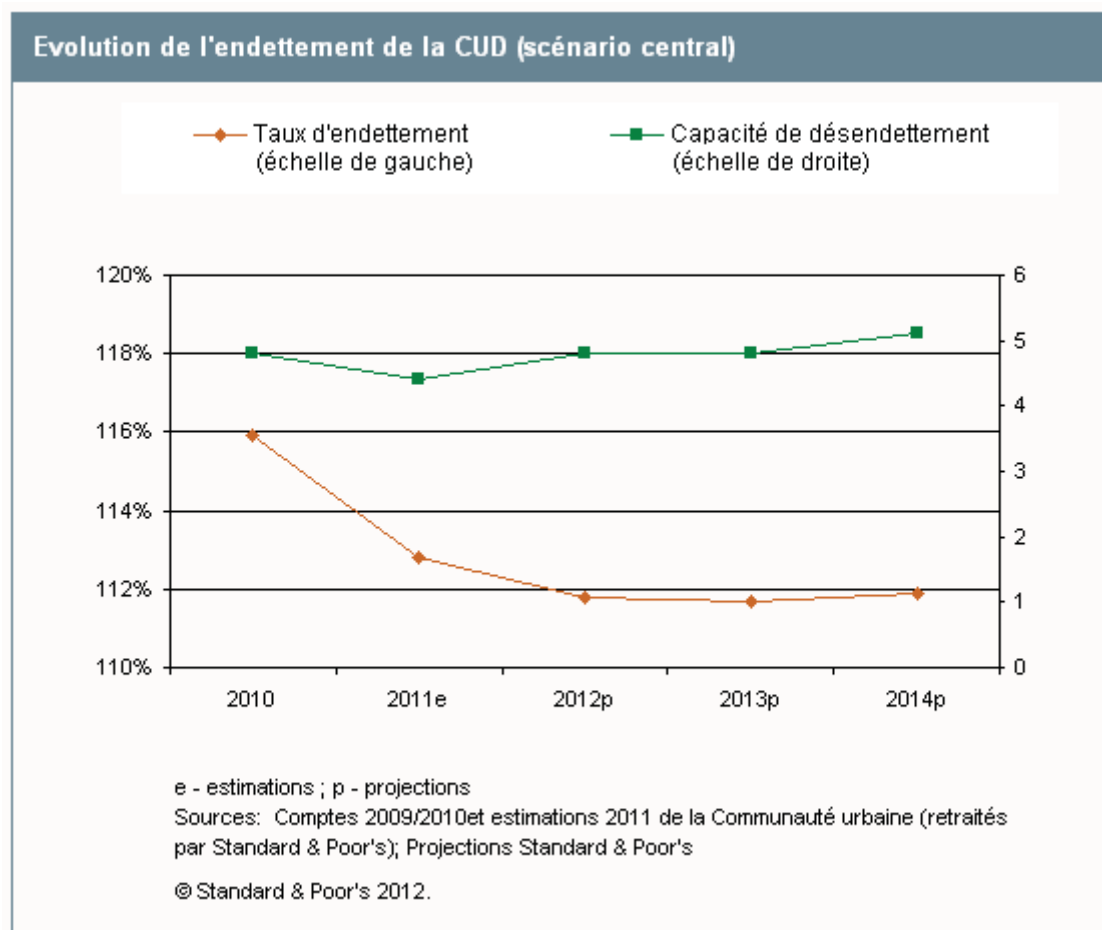
La stratégie budgétaire de la CUD devrait lui permettre de limiter son besoin de financement à 2,7% des recettes totales en moyenne d'ici à 2014. Par ailleurs, ayant emprunté au-delà de ses besoins de financement en 2011 (à hauteur de 20 millions d'euros), ses besoins de financement sont partiellement réduits pour les prochaines années. Dès lors, Standard & Poor's estime dans son scénario central que l'encours de dette directe représentera 112% des recettes de fonctionnement (nettes de l'attribution de compensation) en 2014, un niveau identique à 2011. De plus, nous considérons que la Communauté urbaine respectera son principal objectif de solvabilité avec une capacité de désendettement proche de 5 années fin 2014, contre 4,4 années en fin d'année 2011. Cette capacité de désendettement resterait inférieure à la durée de vie moyenne de la dette communautaire (8,8 ans) ce qui est un facteur positif en termes de solvabilité et de liquidité. Dans notre scénario optimiste, la CUD présenterait un taux d'endettement (109%) légèrement plus favorable que dans notre scénario central et une capacité de désendettement inférieure à 5 années en 2014. A l'inverse, dans notre scénario pessimiste, le taux d'endettement dépasserait 120% dès 2014, ce qui aurait un impact négatif sur notre appréciation de l'endettement de la collectivité.

Concernant le projet de PPP (voir partie « Engagements hors-bilan »), nous consoliderons les montants des loyers correspondant à la part investissement du projet dans la dette consolidée de la Communauté urbaine lors de la livraison de l'ouvrage (prévue en 2015). Cette consolidation devrait se traduire par un taux d'endettement supérieur

à 120%, ce qui aurait un impact négatif sur notre appréciation de l'endettement de la collectivité. A l'inverse, nous reverrons à la baisse notre estimation des engagements hors-bilan de la CUD.

Enfin, grâce à une gestion active et prudente de la dette, les charges financières de la CUD resteraient relativement modérées, comprises entre 4,3% et 4,8% des recettes de fonctionnement entre 2012 et 2014.

Graphique 6



Des Engagements Hors-Bilan Modérés

A ce jour, la Communauté urbaine n'est pas engagée au titre de contrats de crédit-bail. Par ailleurs, la Communauté urbaine n'estime pas être exposée à des contentieux significatifs qui pourraient conduire à des dépenses exceptionnelles importantes.

Des Garanties D'emprunt Relativement Elevées Mais Peu Risquées

Le niveau de dette garantie est relativement élevé. Il représentait 90% des recettes de fonctionnement (nettes de l'attribution de compensation) à fin 2011, contre 84% à fin 2010. Ces garanties ont été accordées en grande majorité (99%) à des organismes de logement social dont le cadre légal et financier limite les risques d'appel en garantie.

Standard & Poor's Intègre Des A Présent Le Projet De PPP « Grande Salle » Dans Les Engagements Hors-Bilan De La CUD

Dans les engagements hors-bilan de la CUD, Standard & Poor's inclut le projet de grande salle multi-usages, sous la forme d'un PPP qui devrait être probablement signé en cours d'année 2012. Selon les informations dont nous disposons, le partenaire privé sera en charge du financement partiel, de la construction, de la maintenance et de l'exploitation de l'ouvrage. A ce jour, le projet est évalué à 100 millions d'euros (hors taxes), soit 33% des recettes de fonctionnement de la CUD (nettes de l'attribution de compensation). La Communauté urbaine devrait bénéficier de subventions de l'Etat et de collectivités locales pour un montant compris entre 35 et 40 millions d'euros. Comme nous estimons probable que le risque de construction sera transféré au partenaire privé, nous continuerons à considérer le PPP comme un engagement hors-bilan jusqu'à la livraison de l'ouvrage (envisagée en 2015). Suite à cette livraison, nous consoliderons les montants des loyers correspondant à la part investissement du projet dans la dette consolidée de la Communauté urbaine. Dès lors, nous reverrions à la baisse notre estimation des engagements hors-bilan de la CUD.

Au Regard De Leur Surface Financière, Les Satellites De La CUD Présentent Des Risques Financiers Limités

La CUD dispose de participations dans deux sociétés d'économie mixte (S3D et TRISELEC) et une société publique locale d'aménagement (SPAD). Elle est aussi membre de plusieurs syndicats mixtes dont le Syndicat mixte pour l'alimentation en eau de la Région de Dunkerque. Au regard de leurs surfaces et leurs situations financières, ces satellites présentent actuellement un risque modéré pour la Communauté urbaine.

Scores Publiés

Tableau 5

Synthèse des scores publiés pour la Communauté urbaine de Dunkerque*	
Cadre institutionnel	Prévisible et équilibré
Gouvernance et gestion financières	Neutre
Liquidité	Positive
Qualité de crédit indicative	a+
Facteurs d'ajustement	Aucun

*Standard & Poor's attribue des scores à huit principaux facteurs de notation, dont trois sont publiés.

Statistiques Financières

Tableau 6

Statistiques financières de la Communauté urbaine de Dunkerque (scénario central)					
	2010	2011 (E)	2012 (SC)	2013 (SC)	2014 (SC)
(En millions d'euros)					
Recettes de fonctionnement	291,2	300,2	301,4	304,5	308,2
Dépenses de fonctionnement	221,1	223,6	230,6	234,0	240,4
Épargne brute	70,1	76,7	70,8	70,5	67,8
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	24,1	25,5	23,5	23,2	22,0
Recettes d'investissement	38,8	20,6	13,8	15,6	16,3
Dépenses d'investissement	73,9	72,9	85,0	95,0	98,0

Tableau 6

Statistiques financières de la Communauté urbaine de Dunkerque (scénario central) (cont.)					
Solde de financement après investissements	34,9	24,4	- 0,4	- 8,9	- 13,9
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	10,6	7,6	- 0,1	- 2,8	- 4,3
Remboursement du capital de la dette	50,3	21,8	22,5	22,5	23,0
Solde de financement après remboursement de la dette	- 15,4	2,6	- 22,9	- 31,4	- 36,9
Emprunts nouveaux	14,5	21,1	20,8	25,7	27,7
Solde final	-0,8	23,7	- 2,2	- 5,7	- 9,2
Dette directe en fin d'année	337,5	338,7	337,0	340,2	344,8
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	115,9	112,8	111,8	111,7	111,9
Charges financières (% des recettes de fonctionnement)	4,4	4,3	4,8	4,8	4,7
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	115,9	112,8	111,8	111,7	111,9

E - Estimations**SC - projections du scénario central de Standard & Poor's**

Source: Comptes de la CUD 2010 et estimations 2011, retraités par S&P; Projections S&P 2012-2014

Tableau 7

Statistiques financières de la Communauté urbaine de Dunkerque (scénario optimiste)					
	2010	2011 (E)	2012 (SO)	2013 (SO)	2014 (SO)
(En millions d'euros)					
Recettes de fonctionnement	291,2	300,2	301,7	305,2	309,4
Dépenses de fonctionnement	221,1	223,6	229,5	231,7	236,6
Épargne brute	70,1	76,7	72,1	73,5	72,9
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	24,1	25,5	23,9	24,1	23,5
Recettes d'investissement	38,8	20,6	13,8	15,6	16,3
Dépenses d'investissement	73,9	72,9	85,0	95,0	98,0
Solde de financement après investissements	34,9	24,4	0,9	- 5,9	- 8,9
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	10,6	7,6	0,3	- 1,8	- 2,7
Remboursement du capital de la dette	50,3	21,8	22,5	22,5	23,0
Solde de financement après remboursement de la dette	- 15,4	2,6	- 21,6	- 28,4	- 31,9
Emprunts nouveaux	14,5	21,1	22,4	20,7	22,9
Solde final	-0,8	23,7	0,8	- 7,8	- 9,0
Dette directe en fin d'année	337,5	338,7	338,6	336,8	336,7
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	115,9	112,8	112,3	110,3	108,8
Charges financières (% des recettes de fonctionnement)	4,4	4,3	4,8	4,8	4,7
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	115,9	112,8	112,3	110,3	108,8

E - Estimations**SO - projections du scénario optimiste de Standard & Poor's**

Source: Comptes de la CUD 2010 et estimations 2011, retraités par S&P; Projections S&P 2012-2014

Tableau 8

Statistiques financières de la Communauté urbaine de Dunkerque (scénario pessimiste)					
	2010	2011 (E)	2012 (SC)	2013 (SC)	2014 (SC)
(En millions d'euros)					
Recettes de fonctionnement	291,2	300,2	301,4	304,5	308,2
Dépenses de fonctionnement	221,1	223,6	231,8	236,9	245,8
Épargne brute	70,1	76,7	69,6	67,6	62,5
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	24,1	25,5	23,1	22,2	20,3
Recettes d'investissement	38,8	20,6	13,8	16,3	17,0
Dépenses d'investissement	73,9	72,9	95,0	105,0	108,0
Solde de financement après investissements	34,9	24,4	- 11,3	- 21,1	- 28,6
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	10,6	7,6	- 3,7	- 6,6	- 8,8
Remboursement du capital de la dette	50,3	21,8	22,5	22,5	23,0
Solde de financement après remboursement de la dette	- 15,4	2,6	- 34,2	- 43,6	- 51,6
Emprunts nouveaux	14,5	21,1	20,9	43,8	44,3
Solde final	-0,8	23,7	- 13,2	0,2	- 7,3
Dette directe en fin d'année	337,5	338,7	337,1	358,4	379,7
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	115,9	112,8	111,8	117,7	123,2
Charges financières (% des recettes de fonctionnement)	4,4	4,3	4,8	4,8	5,0
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	115,9	112,8	111,8	117,7	123,2

E - Estimations**SC - projections du scénario pessimiste de Standard & Poor's**

Source: Comptes de la CUD 2010 et estimations 2011, retraités par S&P; Projections S&P 2012-2014

Statistiques Socio-Economiques

Tableau 9

Statistiques socio-économiques de la Communauté urbaine de Dunkerque				
	2007	2008	2009	2010
Population	n.d	198 748	198 139	n.d
Taux de chômage* (%)	10,4	10,7	12,8	12,4
PIB (nominal) par habitant (en euros)	26 000	26 700	25 900	n.d

*** Moyenne du dernier trimestre pour chaque année**

**** Données départementales**

n.d: données non disponibles

Source: EUROSTAT et INSEE

Copyright © 2012 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of Standard & Poor's Financial Services LLC or its affiliates (collectively, S&P). The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions (negligent or otherwise), regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an "as is" basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs or losses caused by negligence) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related and other analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact. S&P's opinions, analyses, and rating acknowledgment decisions (described below) are not recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions, and do not address the suitability of any security. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor except where registered as such. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

To the extent that regulatory authorities allow a rating agency to acknowledge in one jurisdiction a rating issued in another jurisdiction for certain regulatory purposes, S&P reserves the right to assign, withdraw, or suspend such acknowledgement at any time and in its sole discretion. S&P Parties disclaim any duty whatsoever arising out of the assignment, withdrawal, or suspension of an acknowledgment as well as any liability for any damage alleged to have been suffered on account thereof.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain nonpublic information received in connection with each analytical process.

S&P may receive compensation for its ratings and certain analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, www.standardandpoors.com (free of charge), and www.ratingsdirect.com and www.globalcreditportal.com (subscription), and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at www.standardandpoors.com/usratingsfees.